



Fines herbes

# Cannabis médical : la France à la traîne

PAR ANNE DEBROISE

Un peu partout dans le monde, les législations reconnaissent les vertus thérapeutiques du cannabis. Mais pas chez nous. Pourquoi ?



Doit-on autoriser les femmes souffrant de douleurs pendant les règles à utiliser du cannabis ? La question a été débattue par l'assemblée de l'état de New York début 2017, sans qu'une décision ait été prise pour l'instant. Dans cet état américain, certains patients souffrant de maladies graves, comme le cancer, peuvent déjà utiliser des huiles, sprays et gélules contenant des cannabinoïdes de synthèse. Même si la consommation de cannabis et de ses substituts est en principe interdite au niveau fédéral, la grande majorité des états américains ont